

Description

L'agro-commerçant ou l'agro-commerçante travaillent dans le domaine de l'agriculture. Selon le poste occupé, ils sont responsables de la gestion d'une entreprise à caractère agricole (magasin spécialisé, grossiste, exploitation agricole, etc.) et/ou de la diffusion de produits du terroir. Intermédiaires entre la campagne et le marché, ils étudient tout projet pouvant déboucher sur une réussite économique.

Leurs principales activités consistent à :

Commerce et gestion

- gérer une entreprise spécialisée dans la commercialisation d'articles agricoles (magasins Landi, grossistes, coopératives d'achat et de distribution);
- promouvoir la vente des produits agricoles par des visites directes auprès des exploitations et par des actions de marketing traditionnel ou digital (présence dans les foires, boutique en ligne, etc.);
- étudier les besoins et les goûts des clients, proposer de nouveaux produits (semences, nourritures pour animaux, équipements, machines) pour satisfaire l'évolution du marché;
- négocier l'achat des marchandises et fixer leurs prix de vente en fonction du marché et de la marge bénéficiaire à dégager;
- assurer le transport et le stockage de la marchandise;
- s'occuper des tâches administratives et comptables de l'entreprise;
- collaborer à la réalisation de programmes gouvernementaux (distribution des subventions, répartition des marchés, contrats d'importation et d'exportation, AOC), veiller au respect des règlements nationaux et internationaux en vigueur;

Étude et conseil

- contrôler la qualité et la quantité des denrées mises en vente (fruits, légumes, viandes, etc.);
- étudier les possibilités de création, de développement et de viabilité de projets liés au monde rural (produits bio, tourisme à la campagne, nouvelle exploitation);
- conseiller les commerces agricoles sur les manières d'obtenir un meilleur rendement de leur travail et sur toutes les questions financières (impôts, comptabilité, assurances);
- collaborer avec les services agricoles des administrations cantonales et fédérale;
- participer à des projets internationaux de coopération et d'aide au développement.

Environnement de travail

L'agro-commerçant ou l'agro-commerçante collaborent avec un large éventail de professionnels (agriculteurs, grossistes, responsables de réseaux de vente et de distribution, fiduciaires, fonctionnaires, syndicalistes, etc.). Leur cadre d'activités est très varié puisqu'ils travaillent à la fois à l'intérieur (vente, administration, gestion) et à l'extérieur (représentation, visite d'exploitation, foires et expositions).

Formation

La formation d'agro-commerçant ou d'agro-commerçante s'acquiert par des études dans une école supérieure.

Lieux

- Posieux (FR) et Berne.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles

Durée

- 2 à 3 ans, en emploi, à temps partiel ou à temps plein (selon l'école).

Conditions d'admission

- certificat fédéral de capacité (CFC) dans le domaine agricole ou de l'économie agraire;
- 1 an d'expérience professionnelle dans l'un des domaines mentionnés ci-dessus.

Titre obtenu

- diplôme d'agro-commerçant ES ou d'agro-commerçante ES.

Contenu (à titre indicatif)

- compétences sociales et communication;
- environnement d'entreprise;
- outils de gestion;
- marketing et vente;
- communication d'entreprise;
- gestion du personnel;
- technique et marchés agricoles;
- économie et droit;
- commerce agricole;
- cours de formateur ou formatrice en entreprise;
- logistique;
- stage;
- travail de diplôme.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à négocier
- Sens commercial
- Disposition à de fréquents déplacements
- Capacité d'analyse
- Esprit d'initiative
- Aptitude à diriger et gérer une équipe

Perspectives professionnelles

La formation d'agro-commerçant ou d'agro-commerçante permet de nombreux débouchés en raison de la quantité et de la diversité des organisations agricoles: gérant-e de coopérative et de magasins spécialisés, manager d'une organisation agricole, cadre dans une entreprise agroalimentaire, acheteur-se / vendeur-se de produits agricoles, conseiller-ère dans un service ou une administration.

Après avoir acquis une certaine expérience pratique, les agro-commerçants se voient attribuer des postes de cadres tels que chef-fe de projet, promoteur-trice de vente, responsable de magasin, chef-fe de secteur, adjoint-e de direction, directeur-trice, etc.

Perfectionnement

Les agro-commerçants peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- brevet fédéral de spécialiste en marketing;
- brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité;
- Bachelor of Science HES en agronomie, en sciences alimentaires, en économie d'entreprise;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Agro-technicien ES/Agro-technicienne ES
- Chef de vente DF/Cheffe de vente DF
- Spécialiste de vente BF/Spécialiste de vente BF
- Spécialiste en finance et comptabilité BF/Spécialiste en finance et comptabilité BF
- Spécialiste en marketing BF/Spécialiste en marketing BF
- Spécialiste technico-gestionnaire BF/Spécialiste technico-gestionnaire BF

Adresses

Fenaco
Suisse romande
Rte de Chardonne 2
Case postale 144
1070 Puidoux
Tél.: 058 433 70 00
<http://www.fenaco.com>
<http://agro-hfes.ch/fr>

Institut agricole de Grangeneuve
Route de Grangeneuve 31
1725 Posieux
Tél.: 026 305 55 50
<http://www.grangeneuve.ch>